POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'EDUCATION
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
en charge du numérique

La Ministre

ANNEXE 2
PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°8

ETABLISSEMENT : **LYCEE DIADEME – TE TARA O MAI'AO**

Réuni le : Lundi 30 août 2021

Heure de début de séance : 17h10 Heure de fin de séance : 18h40

	NOM PRENOM	QUALITE
Président de séance	M. BEUCHOT Philippe	Proviseur
Secrétaire de séance	Mme RICOU Christine	☒ Représentant des personnels enseignants
Secrétaire adjoint de séance		☐ Représentant de l'administration ☐ Représentant des personnels ☐ Représentants des parents d'élèves

Nombre de membres présents : 20 Quorum : 16

Le procès-verbal de la séance du précédent CE réunit le : _____ est ☐ approuvé ☐ est refusé

Chapitre	Nature des questions traitées	Nombre de pages	Observations éventuelle de la DGEE
I	Affaires administratives		
II	Affaires pédagogiques		
III	Affaires financières		
IV	Questions diverses		
V	Divers Annexes		
TOTAL			

Date et signature du Secrétaire de séance	Date et signature du Président de séance	Date de transmission à la DGEE
02/09/2021	02/09/2021 Lycée Diadème-Pirae Le Proviseur Polynésie Française	02/09/2021

Etablissement . **LYCEE DIADEME – TE TARA O MAI'AO** **C.E.E** du : **30/08/2021**

Qualité	Nom	PRES	ABS	Signature
REPRESENTANTS NOMMES				
Madame la Ministre de l'Education	LEHARTEL Christelle			
Monsieur le DGEE	TOURNIER Eric			
Chef d'établissement	BEUCHOT Philippe	X		
Adjoint au Chef d'établissement	AGOSTI Pascale	X		
Adjoint au Chef d'établissement	CADOUSTEAU Myriam	X		
Adjoint au Chef d'établissement	LASMEZAS Pascal	X		
Agent Comptable	GENTNER Gabriel	X		
Direct.Délégué.Format.secteur industriel	DUPUIS Patricia			
Direct.Délégué.Format.secteur tertiaire (invité)	LAMOURI Karim	X		
Conseiller Principal d'Education	PAMBRUN Djamila	X		
Représentante de l'APF	POMARE-TIXIER Yvannah		X	
Représentante de la Commune de PIRAE	HAREHOE Thilda			
REPRESENTANTS ELUSDES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION				
Représentant personnel enseignant	RICOU Christine	X		
Représentant personnel enseignant	THERY Vanessa	X		
Représentant personnel enseignant	ROCHE Vatea			
Représentant personnel enseignant	MAILLET Miguel	X		
Représentant personnel enseignant	GRAND Romareille	X		
Représentant personnel enseignant	LAVIE Marie-Pierre	X		
Représentant personnel enseignant	TAURAA Teiva	X		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS				
Représentant personnel ATSS	AMARU Manuiti	X		
Représentant personnel ATSS	ROOPINIA Giovanni			
Représentant personnel ATSS	LY Loraine	X		
REPRESENANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES				
Représentant parent d'élèves	BUGALSKI Patrick		X	
Représentant parent d'élèves	GOUIN Gaëlle			
Représentant parent d'élèves	KLOUMAN Serge	X		
Représentant parent d'élèves	LECLERE Valérie	X		
Représentant parent d'élèves	ROTUREAU YVES	X		
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES				
Représentants des élèves	PAPU Tearikiteao			
Représentants des élèves	TETOE Joseph			
Représentants des élèves	TUIRA Raphaël			
Représentants des élèves	RAIOHA Keapa-Nui			
Représentants des élèves CVL	HUUTI Tereopa			
QUORUM				

Invité Lo Vanessa

****

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à : 17h10

En l'absence de Madame la Ministre de l'Education, le Proviseur préside la séance.

Madame Christine RICOU, représentante des personnels enseignants est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Président annonce l'ordre du jour modifié par rapport à la convocation initiale et précise qu'il n'a été destinataire d'aucune question diverse :

Ordre du jour :

1) Gestion matérielle et financière
   - Convention
2) Vie de l'établissement
   - Point sur la situation sanitaire
   - Mise en place de la continuité pédagogique

Voté à l'unanimité

CHAPITRE 1 : Partie administrative

M. Gabriel GENTNER, agent comptable, présente aux membres du CE une convention destinée aux étudiants de notre établissement (sans support).

Cette convention est destinée à informer les étudiants du lycée d'une grande enquête menée conjointement par la DGEE et l'Institut de la Statistique ISPF sur différents aspects de la vie étudiante comme la précarité, les volets financier ou social. Une fois l'information communiquée aux étudiants, et suite à des explications complémentaires des coordonnateurs ou enseignants, chaque étudiant pourra choisir d'adhérer ou non avec transmission de son adresse mail. Un fichier regroupant les noms et adresses électroniques des étudiants souhaitant y participer sera alors transmis par l'établissement à la DGEE.

M. Gabriel GENTNER, agent comptable, explique que cette convention est soumise au vote pour autorisation de signature par le chef d'établissement.

Voté à l'unanimité

CHAPITRE 2 : Partie pédagogique

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, présente les modalités de la mise en place de la continuité pédagogique selon deux aspects principaux suite à la situation sanitaire actuelle :

- Le premier aspect concerne les élèves et étudiants qui se retrouvent en pleine période de rentrée scolaire dans un cadre perturbé. M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, rappelle que l'objectif principal de la continuité pédagogique est d'éviter le décrochage et de tout mettre en œuvre pour maintenir le lien avec le lycée.

Lors de cette séance aucun représentant des élèves n'est présent et selon M. le Proviseur, il faudra attendre les prochaines élections pour que ce soit le cas. (Élections qui pourraient subir une modification de calendrier pour s'organiser avant les vacances de la Toussaint).

Actuellement, la continuité pédagogique se décline de manière différente que les élèves soient internes ou externes et demi-pensionnaires.

Pour les élèves internes, les autorités ont fait le choix de garder les internats ouverts afin d'éviter des rapatriements couteux et aux conséquences pédagogiques désastreuses. Dans ce contexte, depuis vendredi 20 Août les internes du week-end sont pris en charge à l'internat en continu (sauf volonté contraire des familles). A ce jour, M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, nous confirme que 63 élèves internes sont présents dans l'établissement dont 54 du dispositif « WEI ».

Mme Djamila PAMBRUN, CPE, ajoute que selon ses informations seuls 7 élèves internes rentrés dans les archipels rencontrent des difficultés de connexion (essentiellement en Tertiaire et Industriel).

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, présente les dispositifs de continuité pédagogique et débute par **le dispositif retenu pour les élèves internes :**

Activités pédagogiques (8h00 – 10h00) Documentalistes – professeurs – adjoints d'éducation
Sur ce créneau, tous les élèves internes sont en étude surveillée, encadrés par des collègues volontaires avec à disposition des salles informatiques, les ressources du CDI et un moyen d'impression.

EPS (13h00 – 15h00) Professeurs d'EPS
Les collègues d'EPS ont proposé un encadrement des activités sportives pour les élèves volontaires sur cette tranche horaire.

Activités ludiques, culturelles et de sensibilisation (10h00 - 17h00)
Infirmières – Psy MP – Association Arii Heiva Rau – MI – AE

En dehors de l'étude encadrée, on propose aux élèves internes des activités plurielles comme des groupes de parole sur des thématiques telles les addictions, la vie amoureuse, la sexualité (animés par les infirmières et la Psychologue du dispositif Margaret's Place) mais aussi des activités culturelles fédératrices (danse, tressage, légendes, confection de couronnes, etc..) sans restreindre les possibilités de travail à la demande au CDI ou en salle informatique.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, tient à remercier chaleureusement M. James PAUWELS de l'association Arii Heiva Rau qui a proposé ses services gratuitement pour un encadrement des internes en dehors des plages de « WEI ». Cette association est présente aux côtés des internes chaque jour de 10h à 17h ce qui, comme le confirme la direction, est un soutien très apprécié au regard du nombre d'internes.
Mme Loraine LY, représentante des personnels non enseignants, demande si cette association bénéficie de la restauration gratuite les jours de semaine.

M. Gabriel GENTNER, agent comptable, répond qu'aucune sollicitation n'a été présentée en ce sens par M. James PAUWELS mais qu'il y est tout à fait favorable.

Mme Loraine LY, représentante des personnels non enseignants, se questionne sur la communication d'ouverture de l'internat aux internes hors dispositif « WEI ».

La direction répond qu'il est nécessaire de conserver un effectif raisonnable pour un encadrement efficient cependant tout interne qui le souhaite peut être accueilli dans le dispositif après contrôle de l'absence de symptôme Covid 19.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, informe qu'une demande de reportage TV a été faite pour montrer le dispositif et rassurer les familles en ces temps de contraintes sanitaires.

Sur le sujet des élèves potentiellement infectés par le Covid-19, M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, souligne la complexité des échanges avec le bureau de veille sanitaire (Il affirme n'avoir aucun retour sur les cas et l'explique par une charge de travail exceptionnelle du bureau).
Pourtant, il précise que la zone tampon du lycée (le long du bâtiment de l'internat, à proximité de l'infirmerie) accueille deux élèves présentant des symptômes mais avec test négatif (par mesure de précaution). D'autre part, il confirme qu'un élève se trouve isolé au niveau du site d'Arue (tombeau du roi) sous la surveillance des services de santé.

Mme Loraine LY, représentante des personnels non enseignants, demande des précisions sur le protocole de nettoyage de cette zone tampon en lien avec la sécurité des agents.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, rappelle que le nombre d'élèves accueillis à ce jour est très faible cependant il veillera à faire respecter les protocoles sans nuire à la sécurité des agents.

Mme Djamila PAMBRUN, CPE, ajoute que tous les internes sont contrôlés par l'infirmerie chaque matin avec une prise de température.

M. Gabriel GENTNER, agent comptable, indique que le coût d'un nettoyage quotidien de cette zone tampon s'élevait à 50 000 FCP/jour l'an passé en deux opérations quotidiennes.

Mme Christine RICOU, représentante des personnels enseignants, demande si ce sont les agents qui s'en sont chargés ou si cela découlait de l'intervention d'une société extérieure.

M. Gabriel GENTNER, agent comptable, confirme que cela relevait du travail d'une société extérieure, ce qui explique en partie son coût et l'inquiétude des agents.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, présente ensuite **le dispositif retenu pour les élèves externes et demi-pensionnaires (distanciel-livrets-contact) :**

Travail en distanciel :

M. le Proviseur, souhaite insister sur l'importance majeure de garder nos élèves en contact avec l'École sans creuser les inégalités entre les élèves facilement connectés et les non connectés. Il s'appuie sur l'expérience des difficultés rencontrées lors du premier confinement en mars 2020 où certains élèves se sont sentis submergés par la charge de travail.

Il déplore le volume de documents transmis qui a pu atteindre 250 pages pour un élève sur une semaine, même s'il a conscience que chaque discipline trouve une justification aux dossiers transmis. Ainsi, il demande aux équipes de doser davantage le travail sur la base de 2 pages par discipline.

M. le Proviseur ajoute que le rôle des professeurs principaux (PP) reste incontournable ; ils sont fortement sollicités pour maintenir en priorité le contact avec les élèves et les familles puis pour éviter, au maximum, le décrochage. Il souhaite remercier chaleureusement tous les collègues PP pour leur implication et dit avoir conscience de la somme de travail que cette sollicitation génère.

A partir des consignes de la direction, les équipes pédagogiques se consultent pour proposer du travail « raisonnablement », disponible sur Pronote et sur d'autres canaux de communication selon les niveaux (FB, messenger, Padlet, Visioconférences, etc…).

Mme Djamila PAMBRUN, CPE, affirme que tous les internes peuvent imprimer tout ce qui est posté sur Pronote afin de travailler dans les meilleures conditions, notamment pendant les heures d'étude du matin.

Mme Romareille GRAND, représentante des personnels, signale que certains élèves qui souhaitaient imprimer en étude au CDI n'ont pas pu y avoir accès. La direction s'engage à permettre les impressions également au CDI.

M. Yves ROTUREAU, représentant des parents d'élèves, confirme que les élèves ont des consignes et du travail mais s'interroge sur la valorisation (par une note ?) lors du retour en classe. Le Proviseur rappelle que les évaluations sommatives sont à proscrire pendant la période de confinement mais que l'éventail des autres évaluations est mobilisable par les enseignants.

M. Serge KLOUMAN, représentant des parents d'élèves, remercie les collègues du corps enseignant puisqu'il constate une proposition plus cohérente que l'an passé surtout concernant le volume de travail hebdomadaire.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, remercie les représentants des parents d'élèves pour ce retour encourageant qui va dans le sens des nombreux messages de remerciement adressés au lycée par mail ou via FB.

Mme Marie-Pierre LAVIE, représentante des personnels enseignants, confirme que les messages sur le FB du lycée sont globalement positifs mais indique qu'elle a été poussée à bannir un ancien élève pour des messages indélicats répétitifs.

Livrets pédagogiques :

La direction a piloté la collecte de tous les retours (des familles, des PP, de la Vie scolaire, des CPE et des équipes pédagogiques) afin d'identifier les besoins en livrets pédagogiques pour les élèves non connectés. Les PP ont transmis l'ensemble des dossiers majoritairement en version numérique dans le but de proposer un livret par élève identifié.

La direction insiste pour harmoniser la communication des fichiers au format PDF pour une impression plus fluide et plus rapide. Avec le recul, ce mode de restitution individualisé a provoqué une surcharge de travail en Vie scolaire pour l'impression et l'identification des livrets à distribuer mais sans entraîner de retards.

En outre, chaque élève identifié (ou son responsable) a reçu un sms pour préciser le lieu de récupération des livrets (plusieurs « drive » sur Tahiti et une distribution également sur Moorea vendredi 27/08) ce qui a été relativement efficace même si quelques élèves se sont présentés alors qu'ils ont un accès à internet et des besoins moins prégnants.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, précise que si cette situation perdure, la prochaine distribution de livrets sera davantage cadrée pour faciliter le travail de tous et tendre vers un livret par classe ou par discipline de tronc commun. Les consignes seront clarifiées pour la constitution des livrets, en s'adaptant plus souplement aux demandes et aux contraintes des menus de spécialités.

La direction reconnaît la complexité de ce système qui doit s'adapter à chaque situation : par exemple, un élève de Bac Pro est plus facilement réceptif à des activités concrètes donc moins théoriques alors qu'un étudiant de Post-Bac est capable de travailler davantage en autonomie.

La direction souhaite également remercier toutes les bonnes volontés et salue le travail « titanesque » des équipes de Vie scolaire et des CPE pour la constitution et la distribution des livrets.

Contact maintenu avec l'équipe pédagogique :

Selon les niveaux, le contact peut s'opérer de plusieurs façons : certains collègues proposent des visioconférences régulières, d'autres des échanges via les réseaux sociaux, d'autres des contacts téléphoniques ou numériques.

Mme Pascale AGOSTI, proviseure adjointe, rappelle qu'à ce stade il faut pouvoir valoriser les élèves et maintenir une réflexion constructive dans les équipes.

Mme Christine RICOU, représentante des personnels enseignants, rapporte que certains élèves se sentent en difficulté lors des visioconférences (problème de débit, d'interaction, de coupures de connexions) et qu'ils interpellent leur PP, alors même que les messages de la direction demandaient de ne pas creuser les écarts entre connectés et non connectés.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, reconnaît qu'il a formulé des indications dans ces messages aux collègues des 26 et 27/08 mais souligne qu'il a écrit explicitement que l'objectif reste de ne pas mettre les élèves en difficulté.

Mme Marie-Pierre LAVIE, représentante des personnels enseignants, note l'investissement des collègues pour la mise en place de visioconférences, qui ne sont pas systématiquement des cours en ligne mais parfois juste un moyen de garder le contact.

La direction prend note des remarques mais demande une certaine vigilance ; M. le Proviseur rappelle que la visioconférence nécessite une mise en œuvre matérielle particulière et contraignante.

- Le second aspect concerne les personnels et leurs obligations de services :

Les personnels non-enseignants assurent un service normal dans l'établissement avec un « focus » sur l'entretien des locaux et l'accélération des rénovations.

Les personnels enseignants sont contraints à un service hybride qui associe du distanciel et du présentiel.

Les équipes de direction ont travaillé dans l'urgence pour proposer aux équipes un planning de réunions pédagogiques en présentiel échelonné sur la semaine (Deux réunions par semaine et par équipe).

Au regard des changements depuis la fin de l'année scolaire précédente, M. le Proviseur présente officiellement les deux nouveaux membres de la direction (PADJ) à savoir Mme Myriam CADOUSTEAU, proviseure adjointe, succédant à Mme Maité LEQUERRE, et M. Pascal LASMEZAS, proviseur adjoint, succédant à Mme Anne REDDON.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, reconnaît que ces réunions reposent encore une fois sur les PP qui peuvent éprouver le sentiment d'une sollicitation exagérée.

La direction tient à remercier à nouveau les PP pour leurs actions de coordination mais surtout pour l'énergie déployée afin de maintenir des contacts réguliers avec les élèves ou les familles (peu importe le moyen utilisé : mail, pronote, téléphone, visioconférence).

Pour la partie en présentiel, les attentes sont ciblées sur l'accompagnement des élèves internes, sur la préparation collective des supports pédagogiques et sur un temps de coordination et d'échanges.
Les équipes se rencontrent deux fois par semaine pour analyser la quantité de travail, le retour des élèves, pour harmoniser les attentes et travailler ensemble.

A ce propos Mme Pascale AGOSTI, proviseure adjointe, réitère les remerciements envers les collègues volontaires pour l'encadrement des études du matin et la Vie scolaire et les CPE pour tout le travail accompli malgré les délais imposés.

M. Pascal LASMEZAS, proviseur adjoint, complète cette intervention en remerciant également les collègues investis dans la distribution des livrets (448 exemplaires) aux côtés des autres personnels depuis vendredi.

Mme Marie-Pierre LAVIE, représentante des personnels enseignants, propose de partager un premier retour sur cette journée de réunions pédagogiques. Elle rapporte des échos positifs de collègues qui apprécient de rencontrer les enseignants de l'équipe bien en amont du premier conseil de classe.

M. Philippe BEUCHOT, Proviseur, approuve ce procédé et dit réfléchir à pérenniser un format « conseil de classe » en période de rentrée pour l'an prochain.

Mme Christine RICOU, représentante des personnels enseignants, relate un retour différent, où certaines équipes sont très réduites ce qui amplifie le travail du PP. En effet, tous les PP sont sollicités pour animer deux fois par semaine leur réunion pédagogique et sont alors difficilement disponibles pour participer aux autres réunions d'équipes (ces réunions se déroulent alors en effectif restreint).

M. Pascal LASMEZAS, proviseur adjoint, souhaite apporter des éclaircissements, il précise qu'il a fallu trancher sur l'organisation et qu'effectivement cette solution reste imparfaite puisque le manque de temps a été un facteur pénalisant.

M. le Proviseur ajoute que l'Assistante sociale et la Psychologue du dispositif Margaret's Place sont à solliciter si besoin pour un appui des PP ou des équipes dans leurs missions, dans ce contexte particulier de crise sanitaire et de confinement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h37.

La secrétaire de séance

Mme Christine RICOU

Le Président de séance

Lycée du Pilote-Pirae ★ Polyvalente Marie-Thérèse Chinese ★ Le Proviseur

M. Philippe BEUCHOT